Paris, le 13 juin (11h00 CEST) - France Biotech, l'association fédératrice des entreprises françaises de l'innovation santé, accueille ce matin trois invités de renom pour un petit-déjeuner presse au Palais Brongniart :
le Docteur Pierre-Henri Benhamou (PDG co-fondateur de DBV Technologies), Monsieur Hervé Brailly (Président du Conseil de Surveillance et co-fondateur d'Innate Pharma) et le Professeur Michel Goldman (ancien Directeur Exécutif d' Innovative Medicines Initiative [1]).

La matinée a pour thématiques, « L'intelligence collective, clé de l'innovation thérapeutique » présentée par le Pr. Goldman, suivie d'une présentation autour de

«
La croissance des sociétés innovantes de santé
»
,
par
le Dr. Be
nhamou (DBV Technologies) et le Pr
. Hervé Brailly (Innate Pharma).
Enfin, Maryvonne Hiance, Présidente de France Biotech, soulignera les avancées de notre industrie ces 20 dernière années, les progrès réalisés et les freins qu'il nous reste encore à surmonter pour transformer l'innovation thérapeutique de nos sociétés en croissance pérenne
.

L'intelligence collective, au cœur de l'innovation thérapeutique

L'anthropologue français Pierre Lévy est à l'origine du concept pionnier d'intelligence collective comm
e clé de compréhension du monde moderne
, qui désigne la capacité humaine
à coopérer
sur le plan intellectuel
dans un but de création, d'innovation, d'invention
.
Selon Pierre Lévy,
«
l'intelligence collective vise le déblocage d'une communication confisquée, la relance mutuelle de pensées isolées
».
Cette mission est au centre de l'action de France Biotech
depuis sa cr
éation en 1997. En effet, l'
association fédère des

intelligences collectives
, celle
des entrepreneurs en sciences de la vie dans
les
domaine
s
des
biotechnologies,
des
dispositifs médicaux, données de santé, diagnostic, e-santé pour développer, via le partage de leurs savoirs multidisciplinaires, la recherche et l'innovation française en sciences de la vie.

Sur le plan économique, France Biotech œuvre ainsi pour que les start-ups innovantes en sciences de la vie puissent
se développer et devenir
des
sociétés
françaises performantes, créatrices d'emplois et figurant parmi les leaders mondiaux à l'instar de DBV Technologies et d'Innate Pharma.

DBV Technologies et Innate Pharma, deux « success stories » alliant innovation thérapeutique et croissance

DBV Technologies (DBV) est une société biopharmaceutique, fondée en 2002 par deux pédiatres, Dr. Pierre-Henri Benhamou et Dr. Christophe Dupont, et Bertrand Dupont, ingénieur, dans le but de développer une nouvelle voie d'immunothérapie utilisant pour la première fois la voie épicutanée. Elle est basée sur une plateforme technologique innovante, appelée « Viaskin®
». Le premier champ d'application de l'immunothérapie par voie épicutanée (EPIT®) est l'allergie sévère, en particulier l'allergie alimentaire. Cette nouvelle voie thérapeutique offre en

effet la possibilité de traiter en toute sécurité les allergies les plus sévères dès le plus jeune âge. Au-delà de l'allergie, le champ d'application de cette nouvelle méthode d'immunothérapie est très vaste. Elle trouve ses applications dans le
domaine du vaccin et des maladies auto-immunes et inflammatoires.
Elle représen
t
e
un exemple marquant de l'innovation,
étant
la première biotech française à
avoir été
cotée
au Nasdaq.
Ses actions sont également négociées sur le segment
A d'Euronext Paris (mnémonique
: DBV, code ISIN
: FR0010417345) et la valorisation de DBV a été multipliée par 10 depuis son IPO à Paris en avril 2012. Le siège social de DBV Technologies se trouve à Montrouge, en France, et la Société possède également des bureaux à New York, aux États-Unis. DBV Technologies compte aujourd'hui
210 collaborateurs et a doublé son effectif tous les ans depuis quatre ans.

Innate Pharma S.A, société de biotechnologie créée en septembre 1999 par six immunologistes, pionniers dans le domaine de l'immunité innée, conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants qui exploitent le système immunitaire inné dans l'objectif d'améliorer la prise en charge des cancers. Innate Pharma est spécialisée en i mmuno-oncologie
, une approche d'immunothérapie novatrice qui change le traitement des cancers en rétablissant la capacité du système immunitaire à reconnaitre et éliminer les cellules tumorales.

Innate Pharma compte
7 programmes en développement
avec 3 en clinique dont l'un licencié à Bristol-Myers Squibb et l'autre en partenariat avec AstraZeneca et 4 programmes propriétaires précliniques.
L'objectif de la Société est de devenir une société biopharmaceutique intégrée dans l'immunothérapie, centrée sur des indications de cancérologie pour lesquelles il existe un fort besoin médical.
L'expertise de la Société, notamment dans la biologie des cellules NK, lui a permis de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme

AstraZeneca, Bristol-Myers Squibb
et
Sanofi.
Basée à Marseille, Innate Pharma compte plus de
166
collaborateurs
(3/4 en R&D)
. La Société est cotée en bourse sur
Euronext Paris
.

Les technologies innovantes en santé : un enjeu économique de taille qui connaît encore beaucoup de freins en France

Aujourd'hui, les sociétés innovantes représentent 25% du marché de la santé et d'ici 2020, 50% ! Elles sont l'a venir de la santé
et
leur accompagnement est un enjeu
primordial
pour la France. En termes de croissance économique,
Les biotechnologies repr
é
senteront un march
é
de pas moins de
500 milliards d
'
euros
à
l
'
horizon 2020-2025
(source France Biotech).

« Si la situation actuelle de l'industrie des biotechnologies et des PME innovantes en France s'est notablement améliorée depuis quelques années, cela grâce à une série de réformes clefs dont plusieurs étaient inspirées par France Biotech (statut Jeune Entreprise Innovante, réforme du Crédit d'Impôt Recherche, des FCPI, etc.), notre retard sur nos voisins européens reste important, notamment face aux Etats-Unis. Il faut compléter les mesures existantes pour permettre à la France de revenir au niveau des pays les plus dynamiques quant à l'innovation, par des réformes structurantes tant au niveau de l'environnement fiscal et réglementaire (imposition, financements) qu'au niveau culturel (transfert de technologie, passerelles public/privé, etc. », déclare Maryvonne Hiance, présidente de France Biotech.

France Biotech préconise dans ce but des mesures détaillées dans sa feuille de route 2016-2018 :

Fiscalité

- Engagement sur la stabilité fiscale sur toute la durée d'une législature

- Instauration d'une flat-tax sur les revenus du capital

- Action en faveur de la compétitivité fiscale avec les pays européens

- Réduction d'IR et d'IS pour les investissements dans les JEI

- Renforcement et simplification du CIR pour les PME

- Mise en œuvre d'une fiscalité attractive pour les actions gratuites.

Imposition

- Allègement des charges et obligations sociales pour libérer la croissance des TPE/PME

- Sanctuarisation du statut de JEI aux conditions de 2010, déplafonnement par entreprise

- Création d'un statut « JEI plus » de 12 à 15 ans, adapté aux cycles longs du secteur.

- Encourager le partage de la valeur en facilitant l'accès aux actions gratuites à tous les collaborateurs des sociétés innovantes comme outil d'intéressement pour les motiver et les fidéliser avec une réglementation plus adaptée (limiter le champ d'application du seuil des 10% du capital aux actions s
oumise à des conditions de performance
et non à toutes les actions émises par la société depuis sa création) et un régime fiscal et social allégé enÂÂÂÂ revenant au dispositif de la loi Macron quand aujourd'hui les actions gratuites
sont ramenées sous le régime de l'impôt sur le revenu et non plus sous celui des plus-values mobilières et la contribution patronale est relevée de 20% à 30%.

Finance

- Récompense et stimulation de l'investissement citoyen dans le risque et dans l'innovation française

- Création d'un compte-entrepreneur-investisseur exonéré de fiscalité sur le patrimoine si les fonds sont réinve stis dans les PME innovantes

- Mise en œuvre d'une politique de fléchage d'une partie de l'épargne vers l'innovation, via les FCPR/ FCPI, SCR ou dispositifs de type Madelin.

Administration et réglementation

- Procédure accélérée d'autorisation des essais de phase 1 et 2 pour les PME innovantes

- Accessibilité des données publiques de santé pour les chercheurs, entrepreneurs et PME français, au service de l'innovation.

Société

- Libération du transfert de technologie vers les start-ups afin valoriser la recherche publique française
.

- Passerelle publique/privée : mise en place d'une aide pour les chercheurs à rejoindre les

entreprises

- Création d'un climat favorable aux innovations, au sein du service public comme du grand public.

- Soutien de la recherche fondamentale qui nourrit les innovations de rupture à venir.

A propos de France Biotech

Créée en 1997, France Biotech est l'institution française qui regroupe les principales entreprises des sciences de la vie et ses partenaires experts. France Biotech a pour mission d'accompagner le développement de cette industrie en France sur un terrain législatif et fiscal favorable. A l'origine du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI) mis en place lors de la Loi de Finances de 2004, France Biotech milite pour que le secteur innovant représente une industrie performante a?? part entière. France Biotech est présidée par Maryvonne Hiance et compte plus de 150 membres et un conseil d'administration issu de représentants de 20 entreprises innovantes du secteur de la santé.

ANNEXE BIOGRAPHIES

Dr Pierre Henri Benhamou - Président du Conseil de Surveillance et co-fondateur de DBV Technologies

Dr Pierre Henri Benhamou a cofondé DBV Technologies avec Christophe Dupont en 2002, il en est le directeur général depuis sa création et préside le conseil d'administration depuis mars 2012. La
société est la première capitalisation boursière
du secteur des biotechnologies en France
et est également cotée au Nasdaq
.
Titulaire d'un diplôme de méde
cine de la Faculté de Paris
,
ainsi que d'un diplôme de spéciali
sation en pédiatrie
, il a,
conjointement
avec
MM.
Bertrand et Christophe Dupont, élaboré et breveté la méthode d'immunothérapie par voie épicutanée et en
explore
avec l'équipe s
cientifique de DBV Technologies
le large éventail d'applications.

Hervé Brailly, PhD - Président du Conseil de Surveillance et co-fondateur d'Innate Pharma

Hervé BRAILLY, PhD, a cofondé et dirigé pendant 17 ans la société Innate Pharma, l'un des spécialistes mondiaux de l'immuno-oncologie, et l'une des success stories et premières capitalisations boursières de la biotech française, et en est aujourd'hui Président du Conseil de surveillance. Il a par ailleurs
rejoint en mai le conseil d'administration de Deinove
,
société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés à haute valeur ajoutée à partir de bactéries rares
, notamment du genre Déinocoque
.
Hervé Brailly est diplômé de l'Ecole des Mines de Paris (1983) et docteur en immunologie, avec une spécialisation en immuno-pharmacologie.

Pr Michel Goldman - ancien Directeur Exécutif d'Innovative Medicines Initiative (IMI)

Michel Goldman est un médecin spécialiste en médecine interne qui s'est orienté vers la recher che en immunologie.
Il fut chef de service d'immunologie-hématologie-transfusion de l'Hôpital universitaire Erasme à Bruxelles pendant 20 ans et fonda en 2004 l'Institut d'Immunologie Médicale de l'Université libre de Bruxelles. Il fut directeur de l'Innovative Medicines
Initiative (IMI)
[2]
de 2009 à 2014.
En 2000, il remporte le prix quinquennal du Fonds de la Recherche Scientifique de la Communauté Française de Belgique pour les sciences cliniques qui récompense ses contributions scientifiques dans les domaines de la transplantation d'organes, des vaccins et des pathologies à éosinophiles. En 2001, Il se voit confié la chaire Spinoza à l'université d'Amsterdam et en 2007 il reçoit le titre de docteur honoris causa de l'université de Lille 2. Il vient d'être désigné au Conseil d'Administration de l'INSERM.

Maryvonne Hiance, Présidente de France Biotech

Ingénieur spécialiste du nucléaire (Ecole Polytechnique), Maryvonne Hiance commence sa carrière en médecine nucléaire puis intègre Framatome et ses filiales pendant 14 ans comme ingénieur d'études neutroniques. Elle a dirigé pendant plus de 20 ans différentes sociétés d'innovation en biotechnologie : SangStat Atlantic, DrugAbuse Sciences et TcLand. Elle fut membre du Conseil Stratégique de l'Innovation et Conseillère du Ministre des PME et de l'Industrie.
En 2008, elle co-fonde et préside Effimune, société spécialisée dans la régulation immunitaire.
En mai 2016, elle mène la fusion d'Effimune avec OSE Pharma, pour co-fonder OSE Immunotherapeutics.
En juin 2016, elle est élue à la Présidence de France Biotech.

[1] Partenariat entre la Commission Européenne et la Fédération Européenne des Industries Pharmaceutiques